



Envoyé en préfecture le 02/02/2022
Reçu en préfecture le 02/02/2022
Affiché le 02/02/2022
ID : 081-218100394-20220201-D2022_02_01_3B-DE

SLOW

NOTE DE PRESENTATION

TERRAIN MUTISPORTS

**MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE BRIATEXTE
2 Place du Monument
81390 BRIATEXTE**

SOMMAIRE

Objet du projet

Maître d'ouvrage

Plan de situation de la commune

Localisation du projet

Motivation du projet

Description du projet

Montant prévisionnel des travaux

Financements

Annexes

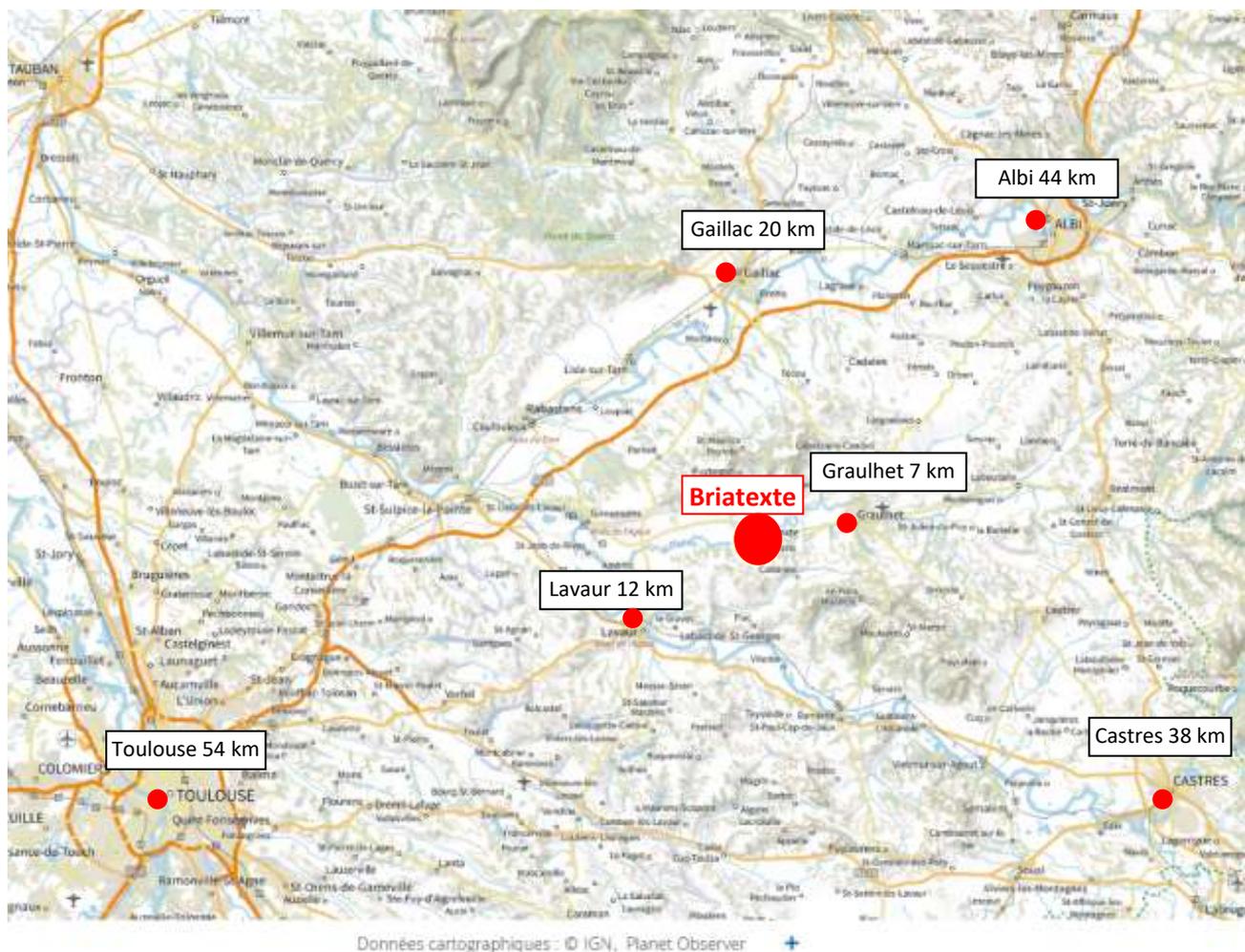
Objet du projet

Créer un terrain multisports afin de créer un de lieu d'échange et de convivialité propice à la pratique du sport.

Maître d'ouvrage

COMMUNE DE BRIATEXTE
2 Place du Monument
81390 BRIATEXTE

Plan de situation de la commune



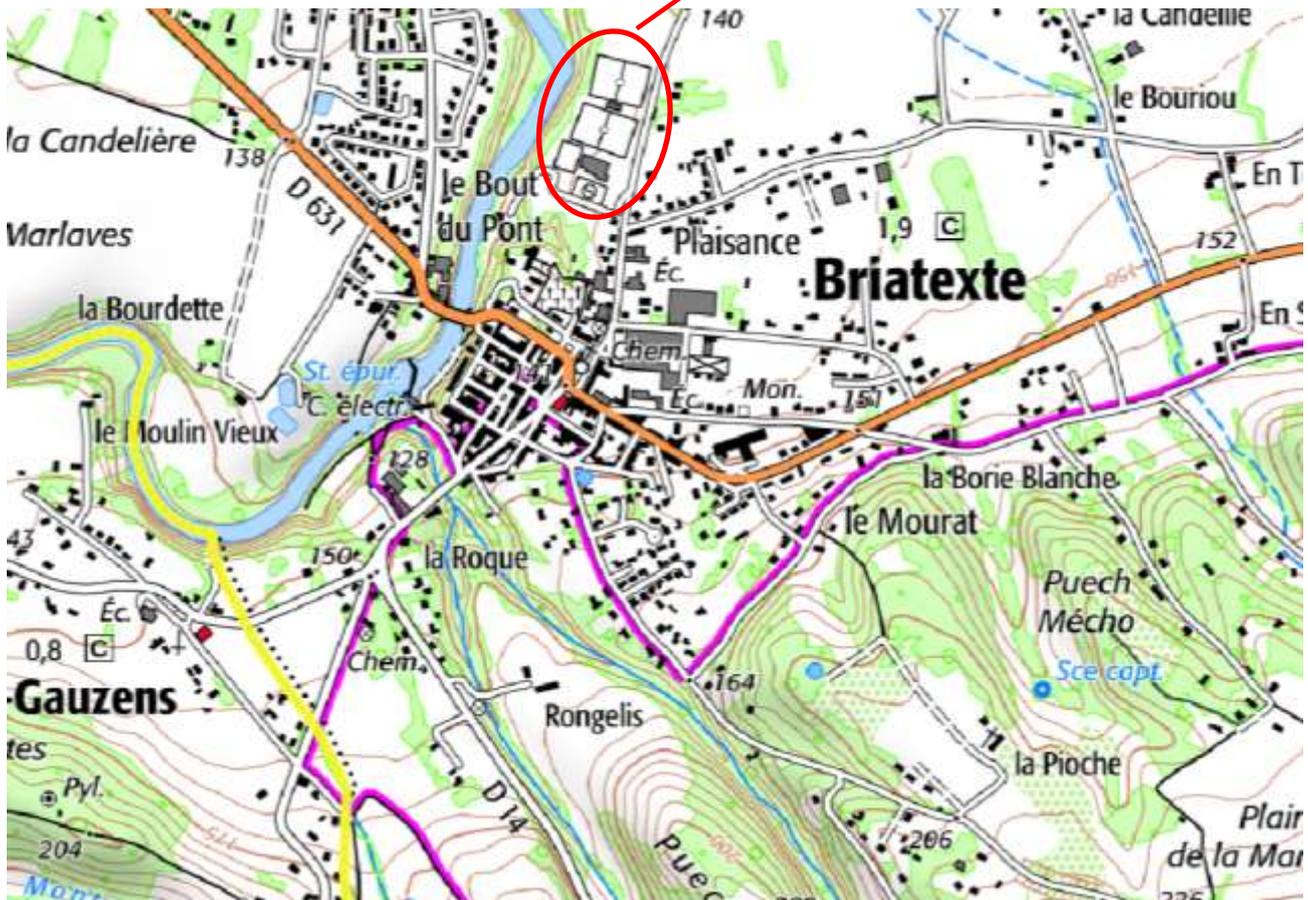
Localisation du projet

L'implantation du projet est envisagée sur l'ancien court de tennis, situé dans le complexe sportif de la commune.

Le complexe sportif est localisé :

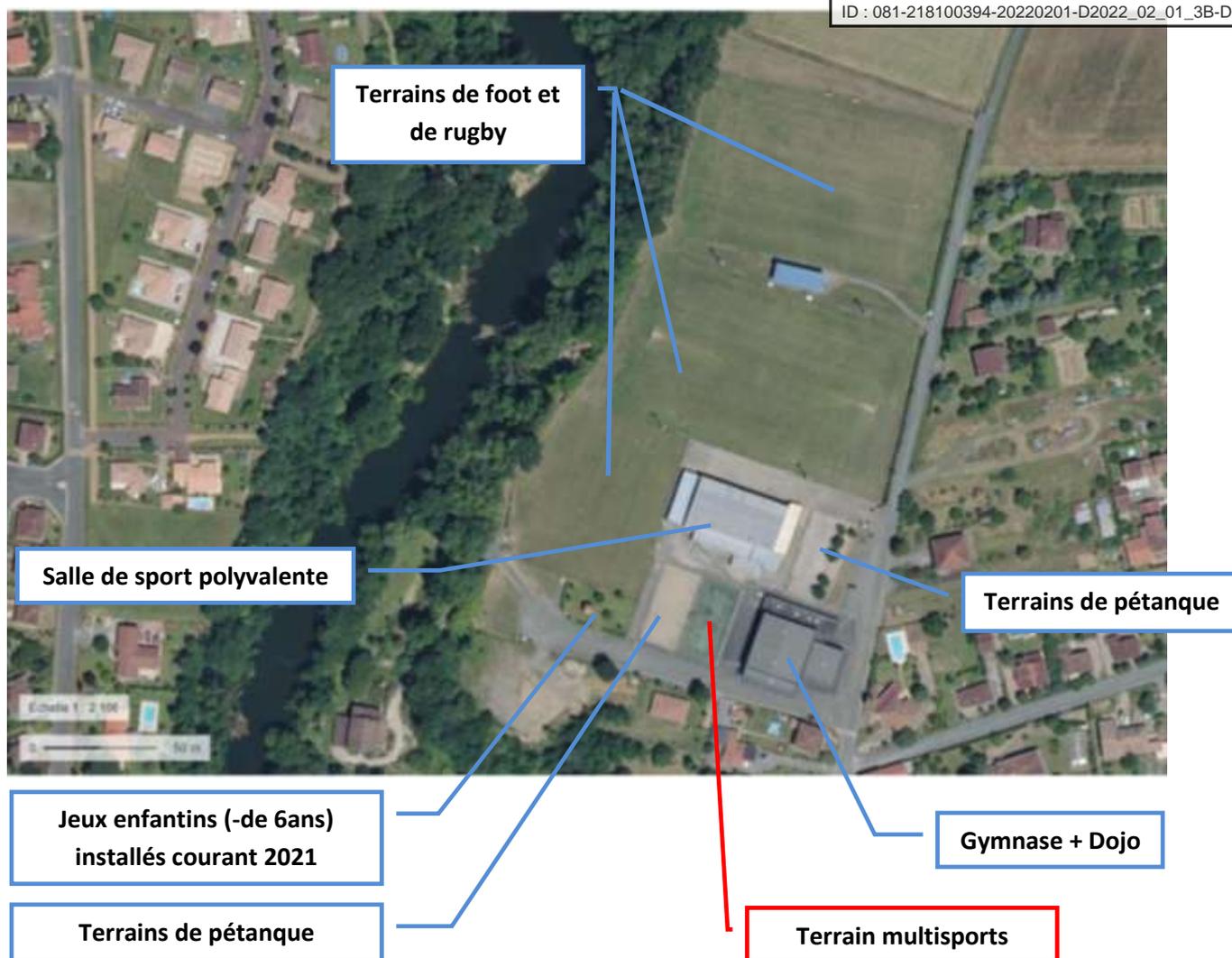
- Au nord de l'agglomération de Briatexte ;
- Rue du Claux.

Complexe sportif



La commune de Briatexte dispose actuellement d'un complexe sportif comprenant :

- 2 terrains de foot (dont un féminin),
- 1 terrain de rugby,
- 1 salle de sport polyvalente,
- 1 gymnase et un dojo,
- 8 terrains de pétanques,
- 1 aire de jeux pour les enfants de moins de 6 ans.



Le terrain multisports sera implanté entre les terrains de pétanque et le gymnase.

Motivation du projet

Courant 2021, la commune a installé des structures de jeux enfantins adaptés aux enfants de moins de 6 ans.

Dans cette continuité et afin de mettre en place des structures pour tout âge, la commune a souhaité se munir d'un terrain multisports qui bénéficierait aux enfants de plus de 6 ans.

Cette surface de jeux clôturée permettra la pratique récréative de différents sports collectifs. Cet espace se veut un lieu de convivialité propice à la pratique du sport, aux rencontres et à la détente. Il a pour vocation de créer du lien social.

La commune souhaitant également s'inscrire dans une démarche éco citoyenne, une attention particulière sera portée sur les critères de sélection du prestataire qui aura en charge l'installation de ce terrain multisports.

Ce projet d'aménagement qui permettra la pratique de sports comme le football, le handball, le basketball... donnera la possibilité également aux élèves des écoles de la commune de s'initier aux pratiques de sports collectifs.

Ce projet présente de nombreux avantages :

- **Multi activités** : basket, foot / mini foot, handball, ... il permet d'offrir une variété de sports et de répondre aux goûts d'un maximum de pratiquants.
- **Lieu d'échange social**, de rencontre et de partage intergénérationnel autour des valeurs positives véhiculées par le sport. Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de l'intégration et de la vie sociale.
- **Compact** : ses dimensions permettent une insertion plus aisée dans le complexe sportif.
- **Accès libre et gratuit pour tous** (dont PMR).
- **Emplacement** : dans la zone du complexe sportif, sur l'ancien terrain de tennis, il permet de limiter le coût de préparation du sol.

Description du projet

Le terrain multisports est un terrain de jeu de ballons ou autres, extérieur et clôturé, comprenant plusieurs frontons dans lesquels sont intégrés deux buts multisports, deux paniers de basket-ball est un filet central amovible, réglable en hauteur, à fixer entre deux poteaux se faisant face, en milieu de terrain, et de palissades latérales basses.

Dimensions : 24 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur.

Structure : différents matériaux possibles bois, acier...1 passage sélectif PMR.

Sol : Gazon synthétique muni d'un tracé offrant les repères à la pratique du sport.

Equipements sportifs : 2 buts de football /handball, 2 buts de basketball.

Exemple de réalisation :



Montant prévisionnel des travaux

47 381.00 € HT

Financements

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Projet d'équipement	Montant HT	Organisme	Taux	Montant subvention
Installation d'un terrain multisports	47 381,00 €	Etat (DETR)	35%	16 583,35 €
		Conseil Régional	10%	4 738,10 €
		Conseil Départemental	25%	11 845,25 €
		Autofinancement	30%	14 214,30 €
TOTAL	47 381,00 €	TOTAL	100%	47 381,00 €

Annexes

Devis



Page 1 / 2

MAIRIE DE BRIATEXTE
 Magali ROUDIER
 2 place du monument
 81390 BRIATEXTE

Devis

Devis N° D3000826-1
 N° Client 270263
 Date 18/11/2021
 Date d'expiration 31/12/2021

Contact Commercial Thierry Kapelski
 E-mail thikap@kompan.com

Votre référence V BOIS COMPOSITE

Nom du projet 81-Citystade Briatexte

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix Unit	Montant
FR600103-0901 	Multisport Arena 12m x 24m, hauteur 1m A enterrer, acier galvanisé / composite	1	Pièce	29 600,00	29 600,00
INSTALLATION	Installation - FRE600103-0901 Multisport Arena 12m x 24m, hauteur 1m	1	Pièce	8 607,00	8 607,00
FR-RE6001224-0000	Gazon synthétique MUGA 12 x 24 FRE600101 + 102+103+201	1	Pièce	3 840,00	3 840,00
FR-85TT-7	Mise en place du gazon	1	M2	2 591,00	2 591,00
FR-PANFREEGAME	PANNEAU SIGNALÉTIQUE-1 poteau 350X450 - 3 PICTOS	1	Pièce	270,00	270,00
FR-80RECEPTION	Réception aire de jeux / labo	1	Pièce	450,00	450,00
FREIGHT	Frais de transport	1	Pièce	2 023,00	2 023,00

Désignation	Quantité	Montant
N° de produit	3	
Montant fournitures		33 710,00
Montant travaux d'installation		11 198,00
Montant du transport		2 023,00
Total EUR HT		47 381,00
20% TVA		9 476,20
Total EUR TTC		56 857,20

Conditions de paiement 30% d'acompte, solde à 30 jours nets

Kompan SAS | 363 rue Marc Seguin | 77198 DAMMARIÉ LES LYS | France | Tél. 01 64 37 73 33
 E-mail serviceclients@kompan.com | www.kompan.fr

S.A.S. au capital de 160 000 EUR | RCS Melun B 321 643 322 | SIRET: 321 643 322 00035 | NAF: 4649Z | N° TVA Client FR71321643322
 IBAN FR7630087338800001780560249 | Code SWIFT CMCIFRPP (CIC Melun)

BON POUR ACCORD: (Date, Cachet, Signature)

La validation du présent devis entraîne l'acceptation de nos conditions générales de vente et notamment la clause relative à la réserve de propriété.

Les conditions générales de vente sont accessibles sur www.kompan.com.

Elles s'appliquent sans réserve au présent devis, l'acheteur étant sensé en avoir pris connaissance préalablement à la signature du devis et les accepter.

Le matériel livré demeure la propriété de KOMPAN jusqu'au paiement intégral de son prix par l'acheteur.

Toute contestation, quelle qu'en soit la cause, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du lieu du siège social de KOMPAN, quel que soit le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Selon les termes de nos CGV, toute commande reçue fait l'objet d'une facture d'acompte dont les modalités sont définies aux articles 6.1 et 6.2.

Pour les collectivités, et à partir d'un montant de devis de 10.000 € HT, il sera systématiquement demandé de faire application des stipulations du paragraphe V qui traite de l'avance non-obligatoire de l'article R2191-4 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au Code de la Commande Publique.

Comme le recommande fortement le Ministère de l'Economie par la voix de la Direction des Affaires Juridiques, une avance de 30 % sera réclamée dès réception de l'ordre afin de couvrir le besoin de trésorerie inhérent au démarrage de l'exécution du marché public.